Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 70 (1944)
Heft: 1

Nachruf: Payot, Henri

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Après avoir ainsi arrêté les conclusions de son rapport, et signé le procès-verbal des décisions relatives à l'attribution et à la répartition des prix, le jury procède à l'ouverture des enveloppes contenant le nom des concurrents primés.

La liste des concurrents retenus par le jury pour l'attribution des prix, s'établit en conséquence comme suit :

1er prix : Projet « Les Platanes », M. *Pierre Nierle*, architecte, Genève. Collaborateur : *Edouard Nierle.*

2e prix : Projet « Ariane », M. *Maurice Braillard*, architecte, Genève.

3e prix : Projet « Meyrin 5696 », M. *Arnold Hœchel*, architecte, Genève.

4e prix : Projet « Cérès », MM. *J.-M. Bommer* et *G. Bréra*, architectes, Genève.

P.-S. — Conformément à l'article 17 du programme, le jury a procédé en outre à la répartition de la somme de 8000 fr. pour l'attribution d'allocations spéciales. Cette répartition a fait l'objet d'un rapport séparé.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Groupe professionnel des Architectes pour les relations internationales.

Possibilités de travail à l'étranger après la guerre.

Le comité du *Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales*, donnant suite aux suggestions qui avaient été présentées à l'Assemblée générale du groupe, le 12 septembre 1943, à Genève, s'est réuni à Zurich le 21 décembre 1943.

Il a constaté qu'il est malaisé de déterminer dans quelles conditions il sera fait appel aux ingénieurs et aux architectes suisses pour collaborer aux travaux de reconstruction, mais qu'il est cependant indiqué d'entreprendre dès aujourd'hui une action en Suisse même, tant pour préparer à leur future tâche les techniciens qui s'expatrieront que pour établir des contacts avec les milieux en relations avec l'étranger.

Le Groupe n'ayant cependant pas les compétences nécessaires pour agir de son propre chef, a présenté au Comité central une proposition dans ce sens. M. Max Kopp, architecte, président central de la S. I. A. a bien voulu accepter cette proposition que le Comité central examinera dans sa prochaine séance.

Au nom du Groupe des architectes pour les relations internationales :

Le président, FRÉD. GAMPERT. — Le secrétaire, J.-P. VOUGA.

DIVERS

Ingénieurs et architectes municipaux.

Un groupement vient de se constituer à Montreux, l'*Association romande des ingénieurs et architectes municipaux*, dont le but principal consiste à étudier les problèmes qui leur sont communs, soit techniques, administratifs et relatifs au développement de nos cités, et à se préparer ainsi à résoudre les problèmes d'après-guerre.

Les principales villes des cantons suivants étaient représentées : Tessin, Valais, Genève, Neuchâtel, Fribourg et Vaud.

Assistaient en outre à l'assemblée MM. Marazzi, architecte, vice-président de la Municipalité de Lugano, Kronauer, municipal, ingénieur des travaux de Bellinzone, Bodmer, ingénieur, chef du service de l'urbanisme de Genève, Virieux, architecte cantonal vaudois, directeur du plan d'extension cantonal, et Pilet, architecte, chef du plan d'extension de la ville de Lausanne.

M. *Gilliard*, ingénieur-directeur des Travaux de la ville d'Yverdon, a été désigné comme président de la dite association. Il ressort des discussions de l'assemblée que ce groupement pourra rendre de grands services et permettra aux communes urbaines de moindre importance de bénéficier de l'expérience des autres villes. Il leur aidera à prendre conscience de leur individualité et à la conserver.

Cette association complètera, dans le domaine particulier de la technique municipale et avec une couleur romande, l'action plus générale d'autres organisations existantes, telles que l'Union des villes suisses, le Groupement des urbanistes suisses, la Société des ingénieurs et des architectes, l'Association suisse de technique sanitaire, l'Union suisse des professionnels de la route, etc.

Vevey, le 28 décembre 1943.

NÉCROLOGIE

Henri Payot, ingénieur

1868-1943

Il y a cinq ans nous avions eu l'honneur d'être chargé de retracer, dans le *Bulletin technique*, la carrière de M. Henri Payot qui fêtait alors ses septante ans en pleine santé et en possession de toutes ses belles facultés. Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié la façon vivante dont elle fut rappelée, mais ils me permettront de la faire revivre le jour où ce chef estimé vient de terminer sa tâche et d'être enlevé à l'affection de tous ses collaborateurs et nombreux amis.

Né à Bex le 31 octobre 1868, fils de l'ingénieur Edouard Payot qui fut pendant cinquante-cinq ans (1869-1924) directeur des Mines et Salines de Bex, le futur ingénieur fréquenta les écoles primaire et secondaire de sa ville natale, puis à Lausanne l'Ecole industrielle et, enfin, l'Ecole d'ingénieurs de l'Ancienne Académie : Il obtint son diplôme d'ingénieur mécanicien en 1889 en même temps que toute une pléiade d'ingénieurs qui tous firent honneur à la Faculté de l'Université de Lausanne et ont porté au loin le renom de l'Ecole technique vaudoise.

Il fut membre de la Société de Zofingue, à laquelle il resta toujours très fidèlement attaché.

Sa vie pratique débuta aux Ateliers J. Duvillard à Lausanne, où il fut le collaborateur de feu l'ingénieur Jules Michaud. Il se consacra ensuite aux études de chemins de fer, établit les projets pour une ligne de Vevey à Thoune par Bulle, ainsi que d'une ligne dans la Vallée de Joux. Il fut occupé aux Ateliers de Constructions mécaniques de Vevey, puis ouvrit, dans cette ville, un bureau d'ingénieur-conseil.

En avril 1895, la Société électrique Vevey-Montreux l'engage pour conduire les travaux d'adduction des eaux du Pays-d'Enhaut, travaux de grande envergure s'il en fut comportant le captage de nombreuses sources tout au fond des vallées de la Tourneresse et de l'Eau-Froide, l'établissement des canalisations sur une longueur de plus de 27 km, dont 12,5 sont en tunnels, la construction des deux grands réservoirs en béton armé du Cubly, l'établissement de la

conduite forcée et la construction de l'usine électrique de Sonzier. Il eut alors l'occasion de se montrer un chef énergique et mena à bien des pourparlers fort difficiles ainsi que des travaux au cours desquels il eut à vaincre des difficultés considérables d'ordre technique, géologique et climatologique.

Lors de la démission de M. l'ingénieur Flesch, en septembre 1899, le conseil d'administration de la Société électrique Vevey-Montreux le désigna comme ingénieur-chef et chef d'exploitation du tramway V. M. C., fonctions qu'il occupa avec distinction et savoir-faire jusqu'en 1904. Pendant cette période de concurrence acharnée avec la Société des forces motrices de la Grande-Eau, qui distribuait aussi l'énergie dans la région de Montreux, il se montra non seulement un ingénieur expérimenté, mais aussi un négociateur avisé. Aussi, lorsque les deux sociétés concurrentes décidèrent la fusion de leurs intérêts et la réunion de leurs entreprises sous une seule direction, M. Payot fut désigné, au début de 1904, comme chef d'exploitation de l'ancien réseau Vevey-Montreux puis, dès le 11 février 1905, comme ingénieur en chef de la Société romande d'Electricité. Il en devient, en 1912, le directeur technique, et, dès 1930, un des administrateurs-délégués.

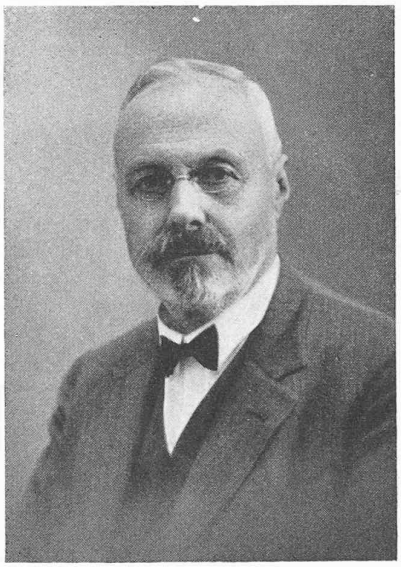

Henri Payot, ingénieur.

Dès lors, il put donner toute sa mesure et montrer ses grandes qualités. Son énergie inébranlable, sa volonté, son remarquable esprit de décision et l'étonnante maîtrise dont il fit preuve, lui permirent de résoudre des problèmes innombrables qui présentèrent fort souvent de très grandes difficultés. En collaboration avec feu Anthelme Boucher, l'ingénieur lausannois protagoniste des hautes chutes, il dirigea les importants travaux que le cadre de cet article nous commande de simplement énumérer ; nous rappellerons en particulier :

La construction, de 1905 à 1908, de l'usine des Farettes à Aigle, réunissant en une seule chute de 350 m les paliers médian et inférieur de la Grande-Eau.

Les études et la construction des installations hydro-électriques du palier supérieur de la Grande-Eau aboutissant à l'usine du Pont de la Tine, près Le Sépey, travaux achevés en 1913.

La transformation du tramway Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve qui nécessita des pourparlers laborieux, tant techniques que commerciaux, avec les communes du district de Vevey. Cette transformation, dont l'étude fut commencée en 1906, fut terminée en 1913.

Les négociations très délicates et longues, puis la conception et les études en vue de l'utilisation jusqu'à 25 m de profondeur des eaux du lac d'Arnon, tributaire du Rhin par la Sarine, enfin, l'adduction de ces eaux par leur dérivation dans la Grande-Eau (bassin du Rhône). L'exécution de ces travaux, considérablement contrecarrée par les restrictions nées de la Grande Guerre, dura de fin 1913 jusqu'au printemps 1921. Les travaux durent notamment être complètement suspendus pendant un an, de 1914 à 1915, le personnel dirigeant étant appelé sous les drapeaux.

La construction, en un temps record, et pendant la guerre, d'une fabrique de carbure de calcium à Vouvry.

L'établissement, en 1915-1916, d'une ligne de transport de force à 20 000 volts reliant l'usine de Fully, propriété actuelle de l'E.O.S., à l'usine de Vouvry de la Société romande d'Electricité.

Le doublement de la conduite forcée de l'usine de Vouvry supportant une pression statique de 92 atmosphères.

L'augmentation de la capacité de débit de l'installation hydraulique de l'usine de Vouvry par l'aménagement d'une seconde prise d'eau permettant d'utiliser le lac de Tanay jusqu'à 23 m de profondeur.

L'organisation des services d'autobus à Montreux, puis à Vevey.

La construction, de 1927 à 1929, de l'usine de Sembrancher utilisant les eaux de la Dranse d'Orsières.

Enfin, l'exécution d'une multitude de travaux qui, s'ils furent d'importance secondaire par leur ampleur, n'en méritent pas moins une mention toute spéciale de par les nombreux problèmes qu'ils posaient dans les domaines de l'électricité, de la mécanique, du génie civil, de l'hydraulique et de la technique ferroviaire.

Toutes ces constructions témoignent de la très grande activité que H. Payot déploya pendant les quarante-huit années qu'il a consacrées au service des entreprises électriques d'une partie du pays romand. Il fut secondé dans sa grande tâche par d'excellents collaborateurs ingénieurs, techniciens et praticiens, dont les principaux furent MM. Théophile Rau à Aigle, Paul Schmidhauser à Clarens et feu Louis Dénéréaz à Blonay. Enfin depuis 1930 il eut à ses côtés son fils M. Pierre Payot, à Clarens, actuellement directeur technique de la Société romande d'Electricité qui suit et suivra le bel exemple que lui a laissé son père.

Ajoutons qu'il prit une part active dans la société de l'E. O. S. dont il fut un conseiller qualifié et un administrateur expérimenté, très écouté, et contribua puissamment à ce grand œuvre hydro-électrique de la Suisse romande connu sous le nom de « La Dixence ».

A côté de cette activité régionale, Henri Payot a fait partie durant quelques années du conseil de l'Union des chemins de fer secondaires suisses. Il fut président de la section I qui s'occupe plus spécialement des tramways et déclina l'offre qui lui fut faite de présider l'Union.

Le regretté disparu fit partie pendant près d'un demi-siècle de l'Association suisses des électriciens et fut à plusieurs reprises membre de diverses commissions de cette association et d'autres nommées par l'Union des centrales suisses d'électricité.

Jusqu'à ces dernières années il fut vice-président de l'Union des industriels valaisans.

Enfin, Henri Payot fut pendant vingt-cinq ans conseiller communal du Châtelard-Montreux. Mais aussi modeste qu'érudit, il ne rechercha jamais les honneurs et tout en étant un excellent citoyen, il refusa de se mettre au premier plan de la vie politique.

Cet ami, ce chef nous a été repris et c'est une foule nombreuse et recueillie qui l'a accompagné à sa dernière demeure car son départ attriste profondément non seulement sa famille mais tous ceux qui ont travaillé avec lui et appréciaient sa riche nature.

Comme tous les hommes dont l'âme est de forte trempe, il ne montrait pas tout de lui-même, ne laissant voir que ce qu'il jugeait nécessaire à son action, mais sous cette apparente réserve il cachait un cœur sensible et bon. Il marchait droit au but, avec une décision remarquable, une parfaite clarté d'esprit et une loyauté qu'il eut souvent à prouver dans les

circonstances parfois difficiles que peut traverser une industrie de grande importance. Aussi nombreux sont ses chefs, ses amis et ses collaborateurs qui sont venus lui rendre un hommage de reconnaissance et d'affection.

Lors de ses obsèques, plusieurs discours furent prononcés, notamment par M. le Dr Lucien Chessex, président de la Société romande d'Electricité, M. R.-A. Schmidt, président de l'Union des Centrales suisses d'électricité, au nom de cette union, de l'Association suisse des électriciens, et de celui de la Société anonyme «l'Energie de l'Ouest-Suisse» (E. O. S.), M. Eel Dubochet, comme collègue et ami personnel, M. Paul Schmidhauser, ingénieur, au nom du personnel de la Société romande d'Electricité et du Tramway V. M. C. V.

Et maintenant une place reste douloureusement vide dans la grande famille de la « Romande » où il était une force, mais qui n'est pas perdue, et l'œuvre qu'il a si fidèlement remplie lui survivra. E. D.

CARNET DES CONCOURS

Habitations rurales, à Genève. [1]

Ouverture.

La Classe d'Agriculture de la Société des Arts de Genève ouvre un concours d'idées pour l'obtention de projets de *maisons* destinées à une famille d'ouvriers agricoles et de *maisons communes* destinées au logement et à la pension d'ouvriers ruraux célibataires.

Peuvent prendre part à ce concours tous les architectes régulièrement établis à Genève avant le 1er janvier 1942, et les architectes genevois, quel que soit leur domicile.

L'ouverture est fixée au 1er janvier 1944.

Terme : 30 avril 1944, à 18 h.

Composition du jury : MM. *E. Dérobert*, président de la Classe d'agriculture, à Genève, *H. Berthoud*, ingénieur, à Genève ; *F. Gilliard*, architecte, à Lausanne ; *F. Mezger*, architecte et *A. Rossire*, architecte. Suppléants : MM. *L. Maire*, *R. Turrettini*, *L. Blondel*, *A. Leclerc*. Experts agricoles : MM. *A. Desbaillets* et *J. Dusseiller*.

Le programme et le règlement du concours, accompagnés d'un plan d'implantation, peuvent être obtenus auprès du gérant de l'Athénée, Monsieur Nacht, rue de l'Athénée 2, Genève,

Le Bureau de la Classe d'Agriculture.

Maisons familiales, campagne vaudoise. [1]

En complément du communiqué paru au *Bulletin technique* du 25 décembre 1943, et relatif à ce concours ouvert par la Commission cantonale vaudoise des occasions de travail, sous le patronage du Conseil d'Etat [2], nous donnons encore ici la composition du jury : M. *Virieux*, architecte de l'Etat, président ; MM. *E. Foretay*, président de la commission vaudoise des occasions de travail ; *F. Gilliard*, architecte, à Lausanne ; *A. Hœchel*, architecte, à Genève ; *B. Petitpierre*, ingénieur, à Lausanne ; *Ch. Thévenaz*, architecte, à Lausanne ; *N. Vital*, ingénieur, à Zurich. Suppléants : *Ch. Brügger*, architecte, à Lausanne et *R. Bringolf*, secrétaire ouvrier, à Lausanne.

[1] Nous signalons à nos lecteurs que le *Bulletin technique* a publié en 1943, p. 68, un extrait du rapport du jury et les projets primés en premiers rangs au concours ouvert récemment par le *Département neuchâtelois des Travaux publics* et concernant également des *Maisons familiales*.

[2] Règlement et programme peuvent être obtenus au *Secrétariat de la Commission cantonale vaudoise des occasions de travail*. Bel-air Métropole 11, à Lausanne. Livraison des projets : 29 avril 1944.

Décoration du baudeau du Pavillon Eynard, à Genève.

Jugement du jury.

La Ville de Genève a organisé récemment, avec la commission cantonale d'aide aux artistes, un concours à deux degrés pour la décoration du bandeau du pavillon Eynard, aux Bastions. Etaient conviés à concourir huit artistes sculpteurs de notre ville choisis parmi ceux qui n'avaient pas reçu de commande des autorités municipales.

Lors du concours au premier degré, trois projets avaient été retenus par le jury pour prendre part au second concours destiné à fournir une étude plus poussée en vue de l'exécution éventuelle.

Le jury vient de se réunir et il a distribué les prix suivants :

1er rang : M. *Jean-Joachim Cornaglia*, projet « Délivrance de la Grèce », prix de 1200 fr.

2e rang : M. *Charles Walt*, projet « Athènes », prix de 1000 fr.

3e rang : M. *Jean-Daniel Guerry*, projet « Hellade », prix de 800 fr.

Les projets déposés lors des deux concours seront exposés publiquement au Palais Eynard, entrée rue de la Croix-Rouge, no 4, du mardi 4 au dimanche 16 janvier 1944.

Heures d'ouverture, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., lundi excepté. (Entrée libre.)

Genève, le 23 décembre 1943.

S.T.S. Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Teenical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

791. Jeune *technicien* ou *dessinateur*. Installations sanitaires. Zurich.
793. *Technicien mécanicien*. Machines textiles, machines outils, mécanique générale. Suisse orientale.
795. *Dessinateur mécanicien*. Petite fabrique de machines textiles de Suisse orientale.
797. Jeune *technicien électricien*. Laboratoire, technique de la lumière et de l'éclairage. Suisse orientale.
799. *Technicien mécanicien*. Devis, calcul de la main-d'œuvre, du temps de livraison. Suisse orientale.
801. Jeune *dessinateur mécanicien* ou *dessinateur électricien*. Administration de Suisse centrale.
803. *Technicien électricien*. Moteurs électriques. Ateliers de Suisse centrale.
805. *Technicien mécanicien*. Mécanique de précision et constructions mécaniques de moyenne grandeur ; bon calculateur et parlant le français. Petite fabrique de machines du midi de la Suisse.
809. *Technicien mécanicien*. Ateliers de construction du midi de la Suisse.
811. Jeune *dessinateur mécanicien*. Chaudières, industrie chimique et industrie des produits alimentaires. Suisse orientale.
813. Jeune *technicien électricien*. Relais. Suisse orientale.
815. *Dessinateur mécanicien*. Suisse centrale.
817. *Ingénieur mécanicien* ou *technicien mécanicien*. Fabrique de machines de moyenne grandeur. Suisse méridionale.

Sont pourvus les numéros : 581, 661, 665, 669, 681, 701, 705, 727.

Section du bâtiment et du génie civil.

1726. Jeune *technicien en bâtiment*. Langues : connaissance parfaite de l'italien et, si possible, connaissance de l'allemand. Inspectorat officiel des constructions. Midi de la Suisse.
1728. Jeune *technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Plans et détails d'exécution. Suisse centrale.
1730. Jeune *dessinateur en béton armé*. Zurich.
1732. *Dessinateur en béton armé*. Suisse centrale.
1734. Jeune *dessinateur en bâtiment*. Plans et détails d'exécution. Zurich.

(Suite page 5 des annonces.)

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

Lausanne — Imprimerie La Concorde.